

École et Établissement

École nationale supérieure de génie industriel (Grenoble INP - Génie industriel)

de l'Institut polytechnique de Grenoble
Établissement public sous tutelle du MENESR
Nom d'usage : ENSGI
Académie : Grenoble
Site de l'École : Grenoble
Réseau, groupe : INP

Données certifiées

*Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'École** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>*

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° (2015/06-03)

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE: renouvellement de l'accréditation à délivrer le titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de Génie industriel, en formation initiale sous statut d'étudiant, formation initiale sous statut d'apprenti (en partenariat avec l'ITII Dauphiné-Vivaraïis) et en formation continue.

L'école met en place des contrats de professionnalisation.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'École nationale supérieure de génie industriel,
- Vu le rapport établi par Alain MORETTO (membre de la CTI, rapporteur principal), Marie-Véronique LE LANN (membre de la CTI), Marc ALOCHET (expert auprès de la CTI), Naceur AMMAR (expert international auprès de la CTI), Raphaël PERROCHAT (expert élève- ingénieur auprès de la CTI),
- et présenté en Commission le mardi 9 juin 2020,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

Présentation générale de l'École

Grenoble INP est membre fondateur de la Communauté d'Université ComUE, Université Grenoble Alpes qui a obtenu le label Idex en 2016. L'ensemble des forces de l'enseignement supérieur public du site Grenoble Alpes est donc regroupé aujourd'hui au sein d'un seul et unique établissement public expérimental nommé "Université Grenoble Alpes" (UGA).

Depuis le 1er janvier 2020, Grenoble INP est l'Institut d'ingénierie et de management (IIM) de l'Université Grenoble-Alpes dont elle constitue une composante ayant le statut d'EPSCP. Cette composante dispose d'un budget propre avec des ressources directement fléchées par le ministère.

A cette date, Grenoble IAE et Polytech Grenoble ont rejoint les écoles de Grenoble INP qui regroupe ainsi 8 écoles d'ingénieurs publiques et une de management, un cycle préparatoire commun à tous les INP et une école partenaire.

Grenoble INP – Génie industriel est une école interne de Grenoble INP (Institut polytechnique de Grenoble), établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) constitué sous la forme d'un grand établissement au sens de l'article. L'école bénéficie des services communs de l'Établissement Grenoble INP.

L'école forme les ingénieurs du génie industriel pour la conception et la gestion des chaînes logistiques (supply chains), l'industrialisation des produits, la conception des produits pour tous les secteurs de l'économie. L'école comprend :

- Apprenants en 2018-2019 : 660 dont 39% de femmes ; 441 sous statut étudiant, 73 sous statut d'apprenti et 1 en formation continue ; 72 en master.
- Diplômés en 2018 : 154 ingénieurs dont 129 sous statut étudiant, 24 sous statut apprenti et 1 en formation continue.

Formation

L'école forme des ingénieurs en statut étudiant, des ingénieurs en statut apprenti et des ingénieurs par la formation continue. Elle propose trois filières : Ingénierie de la Chaîne Logistique (ICL), Ingénierie de Produits (IDP), Ingénierie de la Performance Industrielle Durable (IPID, en apprentissage).

Elle forme aussi à un master de Génie industriel avec un parcours orienté vers la recherche et un parcours pour les étudiants internationaux. L'école contribue à la formation des docteurs en génie industriel, via son implication dans les écoles doctorales du site : l'École doctorale Ingénierie - Matériaux, Mécanique, Environnement, Énergétique, Procédés, Production (I-MEP2), Électronique, Électrotechnique, Automatique et Traitement du Signal (EEATS), Math-Info, Économie et Sciences de l'homme, du politique et du territoire (SHPT). Enfin, l'école ambitionne de développer plus de formations tout au long de la vie.

Moyens mis en œuvre

- Laboratoires de recherche associés : G-SCOP (génie industriel), GAEL (économie), PACTE (sociologie).
- Plateformes pédagogiques : S.mart (fabrication additive ; Vision'R ; operations management ; Tricholome, CIM, MOCN), économie expérimentale, CASEINE, MECANISMES.

Analyse synthétique globale

Points forts:

- Une vision claire ;
- Des axes stratégiques définis ;
- Organisation et fonctionnement robustes ;
- Fortes présence et implication des industriels ;
- Des finances assainies ;
- Engagement du personnel ;
- Le plan qualité existe (très bien construit) et est pris en référence dans la construction de la mission et de l'organisation ;
- Répartition assez homogène des emplois sur l'ensemble des industries et par type d'entreprise (petites et moyennes entreprises, entreprises de tailles intermédiaires, grands groupes) ;
- Taux significatif de 1^{er} emploi à l'international ;
- Le bon ciblage des étudiants en entrée grâce aux épreuves spécifiques d'admissibilité ciblées sur le Génie industriel ;
- Bonne répartition des enseignements entre tronc commun / spécialités, école / entreprise ;
- Une attention particulière et bienveillante aux parcours particuliers ;
- Interculturalité au sein de l'établissement ;
- Mise en place du portfolio (formation initiale sous statut étudiant) et du Rex (formation initiale sous statut apprenti) ;
- Des plateformes très performantes et largement utilisées par les apprenants.

Axes d'amélioration :

- Mobilité internationale sortante ne respectant pas les préconisations minimales de R&O ;
- Image internationale encore insuffisante ;
- Recrutement encore trop local ;
- Faible reconnaissance de la filière Génie industriel par rapport à d'autres secteurs comme celui du numérique, ce qui peut nuire à l'attractivité de la formation; Une communication à développer à l'égard des apprenants et plus spécifiquement des apprentis ;
- La formation continue et la validation des acquis par l'expérience sont encore peu développées.

Points de vigilance:

- Pas assez de reconnaissance de l'école hors de la région ;
- Risque sur l'aboutissement de certains projets d'établissement du fait de la saturation des ressources humaines.

Opportunités :

- La force de Grenoble INP et de l'université, le tissu industriel, les clusters etc.... offrent des fondations solides ainsi que des opportunités de projets collaboratifs au niveau régional, national voire européen (les KIC - *knowledge and innovation community* (ou C.C.I. - communautés de la connaissance et de l'innovation));
- Le « cursus » développement durable qui peut offrir des perspectives d'emploi intéressantes.

En conséquence,

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s) :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de génie industriel	Formation initiale sous statut d'étudiant	2020	2024-2025	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de génie industriel <i>En partenariat avec l'ITII Dauphiné-Vivaraïs</i>	Formation initiale sous statut d'apprenti	2020	2024-2025	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de génie industriel	Formation continue	2020	2024-2025	maximale

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Ramener le volume horaire en présentiel à un niveau conforme à R&O (moins de 2000h pour la formation initiale sous statut étudiant et 1800h pour la formation initiale sous statut apprenti) ;
- Mettre la mobilité internationale sortante dans le cadre du cursus d'ingénieur (hors césure) en conformité avec R&O à savoir au minimum un semestre pour la formation sous statut d'étudiant et 3 mois réalisés en entreprise pour la formation sous statut d'apprenti.
- Renforcer l'exposition à la recherche des apprenants, en particulier pour les étudiants de la formation initiale sous statut apprenti ;
- Développer encore plus les enjeux du développement durable ;
- Veiller à compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Veiller à renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences ;
- Renseigner les données certifiées relatives à l'environnement recherche des formations en respectant les définitions des différentes rubriques.

L'École établira un **rapport sur la prise en compte des recommandations**. Ce document est à transmettre le 15 décembre 2022, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, sous format numérique exclusivement à l'adresse greffe-cti@education.gouv.fr.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE®**, **niveau master**, est attribué au diplôme suivant:

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de génie industriel	2020	2024-2025
---	------	-----------

Délibéré en séance plénière à Paris, le mardi 9 juin 2020.

Approuvé en séance plénière à Paris, le mercredi 15 septembre 2020.



La Présidente,
Élisabeth Crépon